Un Ã©conomiste Ã©minent : Albert Aftalion

Description

Les images et documents dâ??archives en lien avec cet article sont exposÃ©s dans la galerie Cinq professeurs victimes

TÃ©lÃ©charger

NÃ© Ã Ruse, en Bulgarie, le 21 octobre 1874, Albert Aftalion arrive en France avec sa famille en 1886. Il entame aussitÃ´t des Ã©tudes au lycÃ©e de Nancy, oÃ¹ ses parents se sont installÃ©s, et y obtient son baccalaurÃ©at en 1892. Poursuivant son cursus Ã la facultÃ© de droit de la ville, dont il est cinq fois laurÃ©at, il dÃ©croche sa licence en 1895, puis soutient successivement deux thÃ¨ses de doctorat devant la facultÃ© de droit de Paris : la premiÃ¨re (sciences juridiques), en mai 1898, intitulÃ©e *Les lois relatives Ã lâ??Ã©pargne de la femme mariÃ©e. Leur importance pratique pour la protection de lâ??Ã©pouse dans les classes laborieuses* (pour laquelle il obtient en 1897 le prix Rossi, et qui est publiÃ© deux ans plus tard aux Ã©ditions Pedone sous le titre *La femme mariÃ©e, ses droits et ses intÃ©rÃªts pÃ©cuniaires*), et la seconde (sciences Ã©conomiques), en juin 1899, consacrÃ©e Ã *Lâ??Å?uvre Ã©conomique de Simonde de Sismondi*.

ChargÃ© de confÃ©rences Ã la facultÃ© de droit de Lille Ã compter de novembre 1898, Albert Aftalion commence vÃ©ritablement sa carriÃ¨re Ã la rentrÃ©e dâ??octobre 1900, lorsquâ??il devient chargÃ© du cours dâ??Ã©conomie politique. Certes, il ne rÃ©side pas encore en permanence dans la capitale du Nord, et se fait mÃªme Â« trÃ¨s facilement remplacer aux examens Â» â?? au grand dam du recteur de lâ??universitÃ© â??, mais câ??est lâ??Ã©poque oÃ¹ il prÃ©pare Ã Paris son agrÃ©gation de droit. AprÃ¨s un Ã©chec au concours organisÃ© en 1900, il est reÃ§u Ã lâ??agrÃ©gation de sciences Ã©conomiques lâ??annÃ©e suivante, au 4e rang (sur 4) ; un succÃ¨s emportÃ© de haute lutte sur Auguste Dubois, docteur en droit de huit ans son aÃ®nÃ© qui est en charge du cours complÃ©mentaire dâ??Ã©conomie politique Ã lâ??universitÃ© de Poitiers, car, Ã en croire le rapport du professeur LÃ©veillÃ©, Albert Aftalion nâ??avait pas Â« la faveur du prÃ©sident du jury Â», que la loi du vote Ã la majoritÃ© fit seule plier.

TitularisÃ© comme professeur Ã la facultÃ© de droit de Lille dÃ¨s la rentrÃ©e 1901, il y occupe dâ??abord la chaire dâ??Ã©conomie politique ; en 1903â??1904, il dispense le cours de doctorat de sciences politiques et Ã©conomiques consacrÃ© Ã la lÃ©gislation et lâ??Ã©conomie rurales, puis celui dâ??histoire des doctrines Ã©conomiques ; entre 1903 et 1906, il assure aussi le cours de doctorat de sciences juridiques. Devenu titulaire de la chaire dâ??Ã©conomie politique et histoire de la pensÃ©e Ã©conomique en 1906, il enseigne la lÃ©gislation financiÃ¨re de 1919 Ã 1920 et les questions Ã©conomiques intÃ©ressant le Nord de 1919 Ã 1922 (reprenant lÃ un cours public qui avait Ã©tÃ© inaugurÃ© en 1904 et soutenu financiÃ¨rement Ã lâ??Ã©poque par la mairie socialiste de Lille). Par ailleurs, il est trÃ¨s actif au sein de lâ??universitÃ©, comme membre de son conseil pendant plusieurs annÃ©es, assesseur du doyen ou dÃ©lÃ©guÃ© aux examens Ã Paris, et membre du jury dâ??agrÃ©gation.

MobilisÃ© en novembre 1914, il est affectÃ© au 29e rÃ©giment dâ??infanterie territoriale et versÃ© dÃ¨s lâ??annÃ©e suivante (juillet 1915) dans les bureaux de lâ??intendance. Mais ses compÃ©tences organisationnelles, linguistiques (puisquâ??il maitrise tout particuliÃ¨rement lâ??anglais et lâ??allemand) et ses relations lâ??amÃ¨nent rapidement Ã un poste de sous-directeur des programmes de transport au ministÃ¨re de la Marine marchande, puis aux fonctions de chef du service des achats Ã lâ??Ã©tranger du ministÃ¨re du Commerce ; responsabilitÃ©s quâ??il assume jusquâ??Ã la fin du conflit et qui lui valent dâ??Ãªtre Ã©levÃ© au grade de chevalier de la LÃ©gion dâ??honneur le 2 dÃ©cembre 1919.

AprÃ¨s avoir repris ses cours Ã Lille, Albert Aftalion ambitionne dÃ©sormais une chaire Ã la facultÃ© de droit de Paris et y obtient, en 1923, une charge de cours (consacrÃ© Ã la lÃ©gislation et lâ??Ã©conomie coloniales), grÃ¢ce au soutien du sÃ©nateur LÃ©mery, ancien ministre du Commerce pour lequel il avait travaillÃ© pendant la guerre. NommÃ© professeur titulaire de la chaire de statistiques lâ??annÃ©e suivante (en remplacement de Fernand Faure, admis Ã faire valoir ses droits Ã la retraite), il occupe ce poste jusquâ??en 1934, puis devient titulaire de la chaire dâ??Ã©conomie politique (en remplacement de Charles Rist), dont il avait Ã©tÃ© autorisÃ© Ã faire le service dâ??enseignement en 1928â??1929. Si lâ??essentiel de son activitÃ© se concentre sur ses enseignements et ses recherches, Albert Aftalion trouve nÃ©anmoins le temps dâ??occuper quelques fonctions extra-universitaires : expert pour la Dotation Carnegie pour la paix (dans lâ??Ã©valuation des dommages causÃ©s par la guerre) ; membre du comitÃ© de direction de lâ??Institut de statistique de lâ??universitÃ© de Paris ; membre du Conseil supÃ©rieur de la statistique de la France, de lâ??Institut scientifique de recherches Ã©conomiques et sociales, ou de lâ??Institut international de statistique.

Il est lâ??un des Ã©conomistes franÃ§ais les plus renommÃ©s de lâ??entre-deux-guerres (invitÃ© notamment pour des cours Ã Londres, GenÃ¨ve ou Bruxelles, dont lâ??UniversitÃ© libre lui confÃ¨re le titre de docteur *honoris causa* en 1930) ; tout entier absorbÃ© par ses enseignements, lâ??encadrement de ses Ã©tudiants et ses travaux de recherche, il fait partie de ceux que RenÃ© Courtin, professeur Ã lâ??universitÃ© de Montpellier â?? qui sera, comme lui, rÃ©voquÃ© en 1940 â??, appelle les Â« patriarches de lâ??Ã©conomie Â» en tant que discipline acadÃ©mique en France.

De fait, Albert Aftalion publie de trÃ¨s nombreux articles dans des revues franÃ§aises (*Revue Ã©conomique*, *Revue dâ??Ã©conomie politique*, *Revue Ã©conomique internationale*, *Revue dâ??histoire des doctrines Ã©conomiques et sociales*) et Ã©trangÃ¨res (*Review of economic statistics* par exemple, mais aussi dans la collection des publications de la Fondation Carnegie). Parmi ses principaux ouvrages, qui tÃ©moignent tout Ã la fois de son Ã©rudition et de ses prÃ©occupations sociÃ©tales, on peut retenir *Les crises pÃ©riodiques de surproduction* (1914, 2 volumes), *Les fondements du socialisme. Ã?tudes critiques* (1923), *Lâ??industrie textile en France pendant la guerre* (1924), *Monnaie, prix et changes. ExpÃ©riences rÃ©centes et thÃ©ories* (1927), *Monnaie et industrie. Les grands problÃ¨mes de lâ??heure prÃ©sente* (1929), *Les crises Ã©conomiques et financiÃ¨res. Recueil de cours* (1932), *Lâ??or et sa distribution mondiale* (Dalloz, 1932), *Lâ??Ã©quilibre dans les relations mondiales internationales* (1937), *Lâ??or et la monnaie. Leur valeur. Les mouvements de lâ??or* (1938), *La valeur de la monnaie dans lâ??Ã©conomie contemporaine. Monnaie et Ã©conomie dirigÃ©e* (Librairie du Recueil Sirey, 1948), *La valeur de la monnaie dans lâ??Ã©conomie contemporaine. Monnaie, prix et change* (1950).

Le 20 dÃ©cembre 1940, il est Â« mis Ã la retraite Â» dâ??office, autrement dit rÃ©voquÃ©, du fait du premier statut des juifs Ã©dictÃ© le 3 octobre prÃ©cÃ©dent. Ce texte nâ??est certes publiÃ© au *Journal officiel* que le 18 octobre, mais lâ??administration ne manque pas de cÃ©lÃ©ritÃ© ni dâ??Â« efficacitÃ© Â» pour le faire appliquer, puisque dÃ¨s le 10 octobre Albert Aftalion et deux de ses collÃ¨gues â?? William Oualid et Henri LÃ©vy-Bruhl â?? sont dÃ©jÃ fixÃ©s sur leur sort. En effet, lors de lâ??assemblÃ©e de la facultÃ© tenue ce jour-lÃ , le professeur Gidel (futur membre du Conseil national instituÃ© par le rÃ©gime de Vichy en janvier 1941, et futur recteur de Paris, nommÃ© en aoÃ»t 1941), qui assure la prÃ©sidence en lâ??absence du doyen Georges Ripert (retenu par ses fonctions de secrÃ©taire dâ??Ã?tat Ã lâ??Instruction publique et Ã la Jeunesse dans le gouvernement de Pierre Laval), ne sâ??indigne guÃ¨re â?? et sâ??oppose encore moins â?? aux rÃ©vocations dÃ©cidÃ©es dans le cadre des lois antijuives.

Â« Un certain nombre de professeurs, dit-il, ne pourront cette annÃ©e assurer leur enseignement, [car ils] se trouvent malheureusement atteints par une rÃ©glementation nouvelle et ne pourront reprendre leur service Â». Il formule le regret de voir ainsi la facultÃ© privÃ©e du concours de collÃ¨gues Â« trÃ¨s apprÃ©ciÃ©s Â» et exprime Ã lâ??Ã©gard dâ??Albert Aftalion â?? prÃ©sent Ã la sÃ©ance â?? lâ??Â« affectueuse estime Â» de la facultÃ©. Mais il se montre inflexible par ailleurs, notamment lorsquâ??il assure que cette derniÃ¨re Â« ne peut prendre part dâ??une faÃ§on publique Â» Ã la manifestation de soutien que constitue lâ??adresse que ses collÃ¨gues dâ??Ã©conomie politique se proposent de former en sa faveur auprÃ¨s du ministre ; adresse dont il feint, du reste, dâ??espÃ©rer quâ??Â« elle pourra influer sur la procÃ©dure en cours Â».

Au sortir de la sÃ©ance, Albert Aftalion, trÃ¨s Ã©mu, exprime avec quel dÃ©chirement il quitte la facultÃ© Ã laquelle il a consacrÃ© le meilleur de sa vie. Mais il ne dÃ©sarme pas et, quelques jours plus tard, demande Ã pouvoir poursuivre son activitÃ© en sollicitant lâ??application de lâ??article 8 dudit statut, selon lequel, Â« pourront Ãªtre relevÃ©s de cette interdiction, les juifs qui, en particulier dans le domaine scientifique, ont rendu des services exceptionnels Ã la France Â». Un vÅ?u est mÃªme Ã©mis Ã lâ??unanimitÃ© de ses collÃ¨gues professeurs dâ??Ã©conomie politique de la facultÃ© le 14 octobre. SignÃ© par GaÃ«tan Pirou, Louis Baudin, Edouard DollÃ©ans, FranÃ§ois Perroux et Henri Noyelle, il demande quâ??Albert Aftalion soit autorisÃ© Ã continuer son enseignement jusquâ??Ã lâ??Ã¢ge normal de la retraite, Â« en raison de la valeur exceptionnelle de [son] Å?uvre scientifique, [qui le place] au premier rang de ceux qui, depuis un demi-siÃ¨cle, ont contribuÃ© Ã accroitre le prestige international de la science Ã©conomique franÃ§aise Â».

Peine perdue. Le 19 fÃ©vrier 1941, une nouvelle assemblÃ©e a lieu, sous la prÃ©sidence, cette fois, de Georges Ripert, qui a repris ses fonctions de doyen aprÃ¨s son passage Ã la tÃªte du secrÃ©tariat dâ??Ã?tat Ã lâ??Instruction publique et Ã la Jeunesse entre le 6 septembre et le 13 dÃ©cembre 1940. Le doyen reconnait que les Â« mesures gÃ©nÃ©rales Â» ayant frappÃ© les professeurs Â« ont des consÃ©quences parfois pÃ©nibles Â» pour la facultÃ© qui se trouve privÃ©e de leur collaboration, mais il fait observer que cette derniÃ¨re Â« nâ??a pas Ã juger les lois politiques prises par le gouvernement Â». Et dâ??ajouter â?? avec hypocrisie ? â?? quâ??il a songÃ© Ã proposer de confÃ©rer lâ??honorariat aux professeurs exclus, mais quâ??Â« il est permis peut-Ãªtre de conserver lâ??espoir de les voir reprendre leur place Ã la facultÃ© par lâ??application de la mesure lÃ©gale sur le relÃ¨vement de lâ??incapacitÃ© Â», et que, ce faisant, Â« il convient dâ??attendre Â»â?¦

Le doyen veut laisser croire un relÃ¨vement possible de la dÃ©cision prise Ã lâ??encontre dâ??Albert Aftalion, mais il ne semble avoir rien fait pour plaider en sa faveur et lui venir en aide quand il Ã©tait encore secrÃ©taire dâ??Ã?tat ? Le procÃ¨s-verbal de lâ??assemblÃ©e quâ??il prÃ©side ne formule aucune dÃ©claration de principe au nom de la facultÃ© et nâ??esquisse aucun geste de solidaritÃ© collective au profit de ceux quâ??on vient dâ??Ã©liminer. Et, sans surprise, le relÃ¨vement est refusÃ© par JÃ©rÃ´me Carcopino, secrÃ©taire dâ??Ã?tat Ã lâ??Ã?ducation nationale et Ã la Jeunesse dans le gouvernement de lâ??amiral Darlan, au motif quâ??Albert Aftalion, juif et naturalisÃ© (par un dÃ©cret du 31 dÃ©cembre 1897, donc depuis plus de 42 ans !) Â« cumul[e] les incapacitÃ©s Â».

Albert Aftalion, qui ne se fait toutefois guÃ¨re dâ??illusion sur sa possibilitÃ© dâ??obtenir un maintien au sein de la facultÃ© de droit de Paris, a, entre temps, demandÃ© son transfert Ã lâ??universitÃ© de Toulouse, ville de la Â« zone libre Â» oÃ¹ vit une importante communautÃ© de juifs sÃ©farades â?? Ã laquelle il appartient â?? et oÃ¹ il compte dorÃ©navant rÃ©sider. Mais, lÃ encore, cela lui est refusÃ© (cette fois sous le prÃ©texte dâ??un afflux soudain et massif de professeurs au sein de lâ??universitÃ©) et un arrÃªtÃ© du 16 juin 1941 officialise son exclusion dÃ©finitive de la facultÃ© de droit de Paris ; Albert Aftalion Ã©tant malgrÃ© tout Â« admis Ã faire valoir [ses] droits Ã une pension dâ??ancienneté avec jouissance immÃ©diate Ã dater du 21 dÃ©cembre 1940 Â». Peu aprÃ¨s, ses collÃ¨gues Ã©conomistes lui apportent un dernier geste de soutien : ils demandent et obtiennent du conseil de la facultÃ© que sa chaire dâ??Ã©conomie politique de doctorat ne soit pas dÃ©clarÃ©e vacante.

RÃ©fugiÃ© Ã Toulouse pendant toute la durÃ©e de la guerre, Aftalion est rÃ©intÃ©grÃ© dans sa chaire dâ??Ã©conomie politique Ã Paris par un arrÃªtÃ© du 4 octobre 1944, signÃ© RenÃ© Capitant, ministre de lâ??Ã?ducation nationale du gouvernement provisoire de la RÃ©publique franÃ§aise. Ã? cette date, Albert Aftalion a dÃ©jÃ atteint la limite dâ??Ã¢ge, mais on lâ??autorise nÃ©anmoins Ã poursuivre son enseignement en raison des prÃ©judices quâ??il a subis sous le rÃ©gime de Vichy, comme victime des lois raciales ; ce dont se loue lâ??assemblÃ©e de la facultÃ© rÃ©unie le 7 novembre 1944, qui vote Ã lâ??unanimitÃ© une adresse de fÃ©licitations au nouveau ministre, Â« ancien de lâ??universitÃ© Â» (Capitant ayant fait ses Ã©tudes Ã la facultÃ© de droit de Paris avant dâ??Ãªtre nommÃ© professeur agrÃ©gÃ© Ã Strasbourg en 1930) et exprime sa Â« joie Â» de voir rÃ©intÃ©grÃ©s Aftalion et plusieurs de ses collÃ¨gue qui ont Ã©tÃ© les cibles Â« dâ??injustes lois dâ??exception et de mesures arbitraires Â».

Admis Ã faire valoir ses droits Ã la retraite Ã compter du 17 fÃ©vrier 1946, Albert Aftalion est nommÃ© professeur honoraire Ã la facultÃ© de droit de Paris par un arrÃªtÃ© du 26 novembre suivant et meurt dix ans plus tard, le 6 dÃ©cembre 1956, Ã Pregny-ChambÃ©sy, en Suisse.

Vincent Bernaudeau, docteur en histoire contemporaine

Indications bibliographiques

Â« Base de donnÃ©es Spirojuris Â», Laboratoire de recherche historique RhÃ´ne-Alpes (LARHRA), http://siprojuris.symogih.org/

Â« AcadÃ©mie de Paris. Papiers de lâ??administration acadÃ©mique concernant les enseignements supÃ©rieur, secondaire et primaire, xix^{e} siÃ¨cle Â», Archives nationales, AJ/16/932/A.

Â« DÃ©crets, ordonnances, dÃ©cisions et arrÃªtÃ©s du sceau du ministÃ¨re de la Justice (1822â??1930) Â», Archives nationales, BB/34/413.

Â« Dossiers des fonctionnaires de lâ??Instruction publique et des Beaux-Arts ayant cessÃ© leurs fonctions entre 1880 Ã 1968 Â», Archives nationales, F/17/25195.

Â« Dossiers de LÃ©gion dâ??honneur Â», Archives nationales, BB/33.

Â« Ã?tat civil Â» et Â« Registre militaire Â», Archives de Paris.

Delmas Bernard, Â« Albert Aftalion (1874-1956). Jalons et enjeux dâ??une biographie Â», dans *Cahiers Lillois dâ??Ã©conomie et de sociologie*, vol. 39, 2002, p. 15â??36.

Le Van-Lemesle Lucette, Â« Lâ??Ã©conomie politique Ã la conquÃªte dâ??une lÃ©gitimitÃ©, 1896-1937 Â», dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 47, n^{o} 1, 1983, https://doi.org/10.3406/arss.1983.2191, p. 113â??117.

Lecaillon Jacques, Hosmalin Guy, Â« Liste des travaux dâ??Albert Aftalion Â», dans *Revue Ã©conomique*, vol. 8, n^{o} 3, 1957, https://doi.org/10.2307/3498547, p. 363â??366.

Lhomme Jean, Â« Lâ??influence intellectuelle dâ??Albert Aftalion Â», dans *Revue Ã©conomique*, vol. 8, n^{o} 3, 1957, https://doi.org/10.2307/3498546, p. 353â??362.

Pour citer cet article

Bernaudeau Vincent, Â« Un Ã©conomiste Ã©minent : Albert Aftalion Â», dans *Exclure, persÃ©cuter, rÃ©intÃ©grer. Des victimes de la lÃ©gislation antisÃ©mite Ã la facultÃ© de droit de Paris (1940â??1945)* [exposition en ligne]. BibliothÃ¨que interuniversitaire Cujas, 2025, https://expo-victimes-vichy-faculte-droit-paris.bibliothequecujas.fr/albert-aftalion/.

Date
06/11/2026